Délibération du Conseil municipal du Havre, 4 novembre 1891

L'Aquarium a été démoli ; le résultat de la vente par adjudication des matériaux est à l'ordre du jour du Conseil municipal du Havre du 4 novembre 1891 (question 19). A cette occasion, le Maire rend hommage au créateur de l'Aquarium, Gustave Lennier:

M. le Maire : Il a été procédé, le 28 octobre dernier, à la vente des matériaux à provenir de la démolition de l'Aquarium.

Ladite vente a eu lieu en quatre lots, et a produit une somme de fr. 526 ; nous prions le Conseil de vouloir bien autoriser le versement de cette somme dans la Caisse municipale.

Le Conseil accorde l'autorisation demandée.

M. le Maire : Après ce vote de régularisation, je crois devoir, Messieurs, ajouter ici quelques mots. La démolition de l'Aquarium a éveillé, à bon droit, chez la plupart de nos collègues, un sentiment de regret. L'Administration ne s'est déclarée favorable à cette mesure que parce qu'il est certain qu'aujourd'hui, malgré les efforts les plus louables tentés par plusieurs de nos concitoyens, il était impossible d'assurer à cet établissement une existence plus longue.

Il est un de nos concitoyens que la disparition de l'Aquarium affectera sans doute bien vivement : c'est le savant aussi distingué que modeste qui l'avait créé, et qui avait su, pendant plusieurs années, lui assurer une réputation qui n'a pas été sans éclat.

Il nous a semblé, Messieurs, que nous ferions preuve d'ingratitude en n'adressant pas aujourd'hui à notre concitoyen, M. Lennier, les remerciements de la population havraise. Le souvenir de cette originale création ne disparaîtra pas avec l'Aquarium; il restera comme l'un des meilleurs titres de notre concitoyen à l'estime des Havrais. (Assentiment).

Registre des délibérations du Conseil municipal, Archives municipales du Havre, Fonds contemporain D2.

(d.d.)